



Saison d'été 2019 : un dynamisme porté par les campings et la clientèle résidant en France

En 2019, dans les Pays de la Loire, la fréquentation estivale progresse pour la 3^e année consécutive. Les nuitées passées dans les hébergements touristiques de la région augmentent de 3,9 % contre + 2,2 % en France métropolitaine. Cette hausse est liée à l'augmentation de la fréquentation de la clientèle résidant en France. La fréquentation progresse particulièrement dans les campings (+ 6,0 %), mais plus modérément dans les hôtels (+ 1,4 %). En revanche, elle diminue de 1,4 % dans les autres hébergements touristiques (résidences de tourisme, villages de vacances, etc.).

Christelle Manceau, Insee

Entre avril et septembre 2019, 20,3 millions de nuitées sont enregistrées dans les Pays de la Loire, soit une hausse de 3,9 % par rapport à la saison estivale 2018 (*figure 1*), contre + 2,2 % au niveau national. La région conserve son 7^e rang en nombre de nuitées.

La fréquentation augmente particulièrement en avril (+ 24,6 %) et en juin (+ 16,7 %) par rapport à la même période de l'année précédente, en raison d'une météo très clément. À l'inverse, les conditions météorologiques moins favorables, ainsi que le positionnement des 1^{er} et 8 mai, peuvent expliquer la baisse importante de la fréquentation en mai (- 19,2 %). La météo exceptionnelle en juillet favorise la fréquentation touristique (+ 7,2 %), la hausse est plus modérée en août (+ 1,2 %) et la fréquentation est stable en septembre (+ 0,3 %).

La fréquentation augmente dans tous les départements de la région. Elle progresse particulièrement en Maine-et-Loire (+ 5,7 %) et dans la Sarthe (+ 4,5 %), mais aussi en Vendée (+ 3,9 %) et en Loire-Atlantique (+ 3,3 %). La hausse est plus modérée en Mayenne (+ 1,4 %). La Vendée conserve son 4^e rang des départements de France métropolitaine en nombre de nuitées.

L'augmentation des nuitées s'explique par une progression de la fréquentation de la clientèle résidant en France (+ 4,7 %), plus importante qu'en moyenne nationale (+ 3,2 %). Sur les années récentes, la fréquentation de la clientèle résidente augmente régulièrement. Le littoral reste la destination privilégiée des résidents (+ 4,3 %), les estivants ayant favorisé cette année les littoraux du Nord et de l'Ouest de la France. La fréquentation des résidents augmente également dans l'espace rural (+ 7,0 % par rapport à la saison précédente).

Les nuitées de la clientèle non résidente, c'est à dire résidant à l'étranger, sont en très légère baisse (- 0,8 %) alors qu'elles sont stables en France métropolitaine. Les nuitées des non-

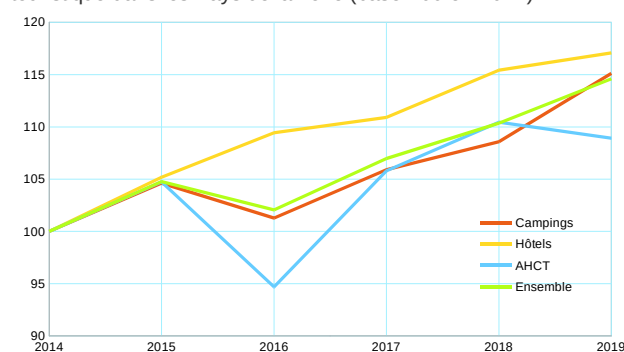
résidents augmentent uniquement en Loire-Atlantique (+ 7,6 %). Dans la région, la fréquentation des non-résidents progresse dans l'espace urbain (+ 5,4 %) mais baisse sur le littoral (- 6,1 %).

Forte hausse de fréquentation dans les campings portée par la clientèle résidente

Spécificité régionale, les campings enregistrent 63 % de l'ensemble des nuitées, contre 41 % en moyenne nationale. Durant la saison 2019, la fréquentation dans les campings atteint 12,9 millions de nuitées, soit une progression de 6,0 % par rapport à la saison précédente (*figure 2*), nettement supérieure à l'évolution nationale (+ 2,9 %). La fréquentation dans les campings connaît la 3^e plus forte évolution des régions métropolitaines, à égalité avec le Centre-Val de Loire, et devant la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine.

1 La fréquentation progresse en 2019, hormis dans les AHCT

Évolution du nombre de nuitées selon le type d'hébergement touristique dans les Pays de la Loire (base 100 en 2014)



Champ : saisons touristiques d'été.

Source : Insee, en partenariat avec les agences et comités régionaux et départementaux du tourisme et la Direction générale des entreprises, enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques.

2 Une progression plus marquée dans les campings

Nombre de nuitées dans les hébergements touristiques durant la saison d'été 2019 et évolution par rapport à la saison d'été 2018

	Campings		Hôtels		Autres hébergements collectifs		Ensemble	
	Nombre de nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018 - 2019 (en %)	Nombre de nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018 - 2019 (en %)	Nombre de nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018 - 2019 (en %)	Nombre de nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018 - 2019 (en %)
Pays de la Loire	12 895	6,0	4 527	1,4	2 919	-1,4	20 341	3,9
Loire-Atlantique	2 722	8,1	1 927	1,7	1 428	-2,7	6 077	3,3
Maine-et-Loire	711	10,2	825	3,2	172	0,0	1 708	5,7
Mayenne	93	0,0	159	1,5	25	6,0	277	1,4
Sarthe	323	5,8	521	1,7	60	26,5	904	4,5
Vendée	9 046	5,2	1 095	-0,5	1 234	-1,3	11 375	3,9
France métropolitaine	128 602	2,9	126 866	1,3	60 876	2,6	316 344	2,2

Champ : saisons touristiques d'été.

Source : Insee, en partenariat avec les agences et comités régionaux et départementaux du tourisme et la Direction générale des entreprises, enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques.

Alors qu'elle était en diminution lors de la saison 2018, la fréquentation dans les campings reprend en Maine-et-Loire (+ 10,2 %) et dans la Sarthe (+ 5,8 %). Elle continue à progresser en Loire-Atlantique (+ 8,1 %) et en Vendée (+ 5,2 %). La fréquentation est stable en Mayenne.

La fréquentation des emplacements équipés augmente plus fortement (+ 8,6 %) que celle des emplacements nus (+ 1,5 %).

La hausse de la fréquentation est liée à la progression de la clientèle résidant en France (+ 7,6 % contre + 3,7 % en France métropolitaine). À l'inverse, les nuitées des non-résidents diminuent (- 1,1 %), alors qu'elles continuent de progresser au niveau national (+ 1,1 %).

Les touristes britanniques représentent plus d'un tiers des nuitées non résidentes et sont la 1^{re} clientèle étrangère régionale. Ils sont moins présents que l'année précédente (- 7,6 %) en lien peut-être avec le contexte du Brexit. La fréquentation néerlandaise est stable (- 0,4 %). En revanche, la clientèle belge continue de progresser (+ 13,4 %).

Progression plus modérée de la fréquentation dans les hôtels

Les hôtels ligériens enregistrent 4,5 millions de nuitées entre avril et septembre 2019, soit une hausse de 1,4 % par rapport à la saison 2018. La progression est dans la tendance nationale, mais elle est inférieure aux régions littorales voisines (+ 2,4 % en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine). La fréquentation hôtelière augmente plus fortement en Maine-et-Loire (+ 3,2 %), mais est stable en Vendée (- 0,5 %) après une hausse importante lors de la saison 2018 liée notamment au départ du Tour de France.

Les établissements les mieux classés sont les plus dynamiques, avec une hausse de 4,8 % dans les 4 et 5 étoiles.

La hausse de la fréquentation est portée par la clientèle résidant en France (+ 2,3 %), alors que la fréquentation des non-résidents diminue (- 4,5 %), plus fortement qu'au niveau national (- 1,6 %).

Les Britanniques représentent toujours un cinquième des nuitées non résidentes mais sont moins présents que la saison précédente (- 8,6 %). La fréquentation de la clientèle belge, 2^e nationalité étrangère dans les hôtels, est stable, alors que les nuitées allemandes diminuent (- 4,8 %). À l'inverse, la fréquentation espagnole progresse fortement (+ 23,4 %).

Ralentissement de la fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques

Dans la région, les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) (*Sources et définitions*) représentent 14 % des nuitées

totales. Entre avril et septembre 2019, avec 2,9 millions de nuitées, la fréquentation diminue (- 1,4 %), alors que la tendance nationale est à la hausse (+ 2,6 %). La baisse de la fréquentation est due à la Loire-Atlantique (- 2,7 %) et à la Vendée (- 1,3 %), qui regroupent plus de 90 % des nuitées des AHCT. ■

Sources et définitions

En partenariat avec la Direction générale des entreprises et les comités régionaux et départementaux du tourisme, l'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : **hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)**.

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France), soit **non résidente**.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)** comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Cette étude a été réalisée en collaboration avec Solutions&co (Virginie Guyot, Cécile Onillon-Patron).

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (- 0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement.

Note méthodologique : changement de questionnaire à partir de janvier 2019 - Modification dans la manière d'observer le pays de résidence des touristes

Jusqu'en janvier 2019, lorsque le pays de résidence d'un touriste n'était pas connu, les nuitées et les arrivées de touristes étaient imputées aux non-résidents, c'est-à-dire résidant en dehors de France. À partir de janvier 2019, par souci de qualité, une nouvelle modalité de réponse « pays non-connu » a été introduite. Elle permet d'identifier les situations pour lesquelles l'hébergement ne sait pas si les touristes sont résidents ou non-résidents. Cette modification permet de mieux estimer la répartition des nuitées et des arrivées entre résidents et non-résidents. Elle peut aussi entraîner une baisse de la part des nuitées des non-résidents à partir de 2019. À titre d'exemple, les nuitées des non-résidents représentaient 38,7 % du total en mai-juin-juillet 2019 et 39,6 % aux mois de mai-juin-juillet 2018, soit 0,9 point d'écart pour la France métropolitaine.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Anne-Gaëlle Mocaer

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Novembre 2019

Pour en savoir plus :

- Gidrol J.C., *Saison touristique d'été 2019 - Troisième année de hausse pour la fréquentation, grâce à la clientèle résidente*, Insee Focus, n° 171, novembre 2019.
- Féfeu L., Fontaine M., *L'emploi et les dépenses touristiques des Pays de la Loire fortement dynamiques*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 78, novembre 2019.
- Amonou D., *Une saison touristique d'été 2018 au beau fixe*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 87, novembre 2018.
- Amonou D., *Une saison touristique d'été soutenue par la clientèle étrangère*, Insee Flash Pays de la Loire n° 75, novembre 2017.

solutions&co
L'agence de développement économique

Insee
Mesurer pour comprendre